

N/REF : 8/01/2025 10H28 C:000053 I:02594
V/REF : AC/C09403
V/Email reçu le Mercredi 08/01/2025 à 10H28

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. AJO
IMMEUBLE : LES AJONCS - AJO
2 a 12 RUE DES AJONCS
.
35750 IFFENDIC

Rennes, le 12 Février 2025

Référence Marché: 020015-PBS-001-Lot 9 Villejean

LOCALISATION : ALLEE 2 AJONCS - LOGEMENT VACANT SUR PASS CHANTIER
LOGEMENT N° 011276, PORTE N°1276, 1° ÉTAGE, TYPE 2

MOTIF : - REMPLACEMENT BAIGNOIRE
- REMPLACEMENT MITIGEUR BAIGNOIRE
- REMPLACEMENT TABLIER BAIGNOIRE (FAÇADE ET RETOUR)
- REMPLACEMENT MITIGEUR ÉVIER
- REMPLACEMENT ÉVIER 2 CUVES
- REMPLACEMENT DE L'ENSEMBLE DES RADIATEURS ÉLECTRIQUE EN PANNEAU
RAYONNANT

Donneur d'ordre : M. E ROCHE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 08/01
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
PRISE DE RÉFÉRENCES ET MISE EN COMMANDE
NETTOYAGE CHANTIER

INTERVENTION DU 15/01
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
COUPURE D'EAU
DÉPOSE BAIGNOIRE
DÉPOSE EVIER
DÉPOSE MEUBLE SOUS EVIER
MISE EN SÉCURITÉ
REMISE EN EAU
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
NETTOYAGE CHANTIER
INTERVENTION REPLANIFIÉE LE 30/01 ET 31/01

INTERVENTION DU 30/01

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
COUPURE EAU
ADAPTATION ÉVACUATION
FOURNITURE, POSE ET RACCORDEMENT BAIGNOIRE + VIDAGE
FOURNITURE, POSE ET RACCORDEMENT ROBINETTERIE
RÉALISATION D'UN JOINT SILICONE PÉRIPHÉRIQUE
SCELLEMENT PIEDS BAIGNOIRE AU CIMENT PROMPT
FOURNITURE, FAÇONNAGE ET POSE TABLIER DE BAIGNOIRE ET RETOUR
FOURNITURE ET POSE ÉVIER 120 / 2 CUVES
FOURNITURE ET POSE MITIGEUR ÉVIER
REMISE EN EAU
CONTRÔLE ÉTANCHÉITÉ
CONTRÔLE BON FONCTIONNEMENT
NETTOYAGE CHANTIER
FOURNITURE ET POSE D'UN RADIATEUR 1000W
FOURNITURE ET POSE D'UN RADIATEUR 500W
REMARQUE IMPORTANTE: LOGEMENT D'EN FACE, MME TRIBODET, DÉGRIPPAGE DE LA
SERRURE PORTE LOGEMENT, PRÉVOIR REMPLACEMENT CYLINDRE 60MM

INTERVENTION DU 04/02
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
FOURNITURE ET POSE D'UN RADIATEUR 1500W DANS LE SÉJOUR
FOURNITURE ET POSE DE 2 RADIATEURS 1000W DANS LA SDB ET CHAMBRE
IMPOSSIBILITÉ CONTRÔLER BON FONCTIONNEMENT ABSENCE D'ÉLECTRICITÉ
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 06/02/25 a 14H37 M. E ROCHE
MG LCOMPTER Email envoyé le 15/01/25 a 15H53 M. E ROCHE
AT LCOMPTER Email envoyé le 08/01/25 a 20H59 M. E ROCHE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix

d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	AMI001-+value interv.prés.amiante (ss4)	2	98,49	98,49
1,00	PBS016-Rempl.rob.mitigeuse s/évrier	5	112,72	112,72
1,00	PBS018-Rempl.rob.mitigeuse s/baignoire	5	126,95	126,95
1,00	PBS040-Rpl.Tablier baign.bois façade/ret	5	120,38	120,38
1,00	PBS045-F.P baign.acr L1,40-1,70m ss rob.	5	306,43	306,43
1,00	PBS079-F.P évier in.1,20m+2 cuv/1 égout.	5	219,97	219,97
1,00	PBS119-F.P radiateur élec 500W(+acce.)	9	166,34	166,34
3,00	PBS120-F.P radiateur élec 1000W(+acc.)	9	182,76	548,28
1,00	PBS123-F.P radiateur élec 1500W(+acc.)	9	262,65	262,65
TOTAL H.T.				1962,21
T.V.A. a 10,00%				196,22
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>2158,43</u>

Valeur en votre reglement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.